



**Canoë Kayak Club Vichy**  
[www.canoekayakclubvichy.jimdo.com](http://www.canoekayakclubvichy.jimdo.com)



**CHAMPIONNAT  
 REGIONAL  
 SLALOM  
 CANOE  
 KAYAK**



**VICHY**  
**8 mai 2013**  
 rivière artificielle  
**PONT DE L'EUROPE**



© Juliette



Canoë-Kayak Club Vichy  
 BP 92617 – 03206 Vichy CEDEX  
 04 70 96 06 62  
[c.k.c.vichy@gmail.com](mailto:c.k.c.vichy@gmail.com)





## Championnat Régional Slalom de Vichy Mercredi 8 mai 2013

**Organisation :** *Canoë Kayak Club de Vichy* - Pont de l'Europe - BP 92617- 03206 Vichy

**R1 :** Raphaël WICHE – 06 30 46 15 56. **Juge arbitre :** M. Dominique Moreno. **Traceur :** Emile Devaux.

**Parcours :** Rivière artificielle de Vichy- Parcours de classe III – IV, longueur 420m. Débit 8m<sup>3</sup>/s.

**Programme :** deux courses de type A (à manche unique).

**Démonstration/ouvreurs :** merci de nous contacter via [c.k.c.vichy@gmail.com](mailto:c.k.c.vichy@gmail.com) pour la gestion des listes d'inscrits.

### Modalités et frais d'inscriptions :

- Inscription en ligne sur le site fédéral.
- 5€ (chèque à l'ordre du CKCV)
- clôture des inscriptions vendredi 03 mai 2013 minuit.
- Inscription hors délai : 15 €
- Confirmation et remise des dossards (chèque de caution de 100€ par club), voir plus bas.

**Catégories :** minimes, cadets, juniors, seniors et vétérans.

**Restauration possible sur place :** buvette.

**Parking véhicules clubs et compétiteurs gratuit (GPS : 46.141454, 3.404334) :**

- Un vaste emplacement sera mis à votre disposition ; il se situera à l'intérieur de l'enceinte du Stade d'Eaux Vives, en amont des bassins d'échauffement et de travail technique (8 portes) ; il sera identifié et délimité ;
- Il est vivement déconseillé de stationner son véhicule le long de la route départementale D6E ( <http://goo.gl/maps/UDVzE> ), merci.

Page 2/3



## Déroulé horaire

8h00-10h00 : entraînements sous la responsabilité des clubs (arrêté du 4 mai 1995 ; <http://www.sportsregions.fr/data/telechargement/16337.pdf> )

8h00- 10h30 : confirmation inscriptions et remise des dossards à l'entrée du club.

10h00 : fin de navigation sur le bassin /montage du bassin. Réunion des juges par le JA et la Responsable des juges.

10h30 : mise en place des juges

10h40 : début de la démonstration du parcours.

11h00 : début **course 1**.

Ordre = K1 H, K1 D, C1H, C2. Intervalle entre chaque concurrent = 45''

13h00 : début **course 2**

15h30 : **Résultats**

## Aspects réglementaires de la compétition (règlement Slalom FFCK) :

- **En référence à l'article RP 40 du Règlement particulier 2012, pour cette compétition, l'organisateur préconise fortement le port de chaussons, et d'équiper les bateaux de moyens de flottabilité.**
- Fourniture de juges conformément au règlement (article RP 20).
- Sécurité et conformité du matériel.
- Pagaie Verte Eau Vive (articles RG 31 et RG 45).
- Licences en cours de validité dans le club participant (article RP65)
- Certificat médical en règle (article RG 46).

(\*) L'organisation se réserve le droit de modifier le programme en fonction des conditions météorologiques, du nombre de compétiteurs...

*Le CKCV vous souhaite un agréable week-end de compétition.*

*Page 3/3*